

## Compte rendu

### RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC

<b>Date</b>	23 MARS 2023	<b>Heure</b>	11h30
<b>Endroit</b>	Rencontre hybride		
<b>Rédigé par</b>	Audrey Lanier relu par Réal Caron		

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre **du 26 janvier 2023 et 23 février**
4. Présentations et période de questions : Les grandes lignes de la modernisation de la consigne– *Mme Sabrina Charron de Recyc-Québec – 40 min avec période de questions*
5. Échange sur des demandes de sujet à l'ordre du jour :
  - a – Présentation des règles de fonctionnement– *Monsieur Marier-Dionne, Madame Mouchon et Monsieur Caron - 20 min*
  - b – Discussion MEMS – tous les membres – 15 min
  - c – Discussion autour du plan d'action et de la rencontre publique – *tous les membres - 10 min*
6. Proposition de l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus mais non traités)
  - a. **Faits saillants du BAPE : un analyste (avril)**
  - b. **Autres à décider**
7. Varias : sujets d'échanges entre membres votant·es uniquement

ÉTAIENT PRÉSENT·ES		
Membres votant·es	Micheline Boutin (en virtuel)	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Marie-Josée Asselin (en virtuel)	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châtel
	Liane Clarisse Mouchon	Conseil de quartier de Maizerets
	Jacky Smith (en virtuel)	Élue District Limoilou
	Claude Villeneuve	Élu District de Maizeret-Lairet
	Pascal Marier-Dionne (en virtuel)	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Olivier Coulombe	Craque-Bitume
Membres non-votant·es	Mathieu Fournier (en virtuel)	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec
	Audrey Lanier	Coordonnatrice du CVGMR
	Philippe Robert	Direction régionale de santé publique

	Christian Riel Roberge (invité exceptionnel)	Direction régionale de santé publique
	Marie-Christine Alarie	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
	Caroline Gates (en virtuel)	Division de la Prévention et du Contrôle environnemental – Ville de Québec
	Richard Laramée (en virtuel)	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
<b>Absent-es</b>	Pierre Lefrançois	Maire de la Municipalité de l'Ange Gardien – Sièges à la CMQ
	Alexandre Turgeon	CRE Capitale-Nationale
	Bianca Willard	Conseil de quartier de Lairet

<b>Objet</b>	<i>Date</i>
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<b>23 mars 2023</b>
Début de la réunion : 11h30	<b>Suivis</b>
1. Mot de bienvenue Madame Asselin souhaite la bienvenue aux membres.	
2. Adoption de l'ordre du jour  Adoption de l'ordre du jour par deux membres votant-es.	
3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du <b>26 janvier 2023 et 23 février 2023</b>  Adoption des deux comptes-rendus par deux membres votant-es.	Mettre les CR sur le site internet
4. Présentations et période de questions : Les grandes lignes de la modernisation de la consigne – <i>Mme Sabrina Charron de Recyc-Québec – 40 min avec période de questions</i>  <b>Dates clés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Janvier 2020: Annonce de l'élargissement de la consigne</li> <li>• Février 2020 à aujourd'hui: Travaux d'accompagnement de l'industrie par RQ et réalisation d'études</li> <li>• Juillet 2021 à avril 2022: Réalisation de la phase 1 des projets pilotes</li> <li>• 7 juillet 2022: Entrée en vigueur du Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants</li> <li>• Octobre 2022 à aujourd'hui : Réalisation de la phase 2 des projets pilotes</li> <li>• 24 octobre 2022: Désignation de l'AQRCB en tant qu'OGD</li> <li>• <u>1<sup>er</sup> novembre 2023</u>: Déploiement du nouveau système (multicouches = 1<sup>er</sup> novembre 2025)</li> </ul> <b>Éléments du règlement</b> <b>Contenants visés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous contenants prêt-à-boire d'au moins 100 ml et d'au plus 2 litres.</li> </ul> <b>Montant de consigne</b>	

<b>Objet</b> Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> <b>23 mars 2023</b>
Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Uniformisation à 0,10\$ et 0,25\$ pour les contenants de verre de 500ml et plus.</li> </ul> <b>Lieux de retour</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1500; 375m<sup>2</sup> et plus (4 000 pieds carrés);</li> <li>• X lieux / tranche X d’habitant;</li> <li>• Situé à moins de X km du lieu d’achat des contenants.</li> <li>• Obligation pour les détaillants de reprendre les contenants consignés, sur place ou dans un lieu distinct. <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Regroupement possible.</li> </ul> </li> <li>• 3 types: <ul style="list-style-type: none"> <li>b. points de retour</li> <li>c. centres de retour</li> <li>d. points de retour en vrac</li> </ul> </li> </ul> <b>Objectifs du système</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 70% de taux de récupération pour 2026 et 85% pour 2030</li> </ul> <b>OBJECTIFS VISÉS PAR LES PROJETS PILOTES :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tester des équipements et des configurations en vue d’alimenter la réflexion et les travaux du gouvernement et des différentes parties prenantes dans l’élargissement de la consigne et sa modernisation selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP)</li> <li>• Mesurer les forces et faiblesses des différentes approches selon une vingtaine d’indicateurs dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>e. L’expérience client et l’adhésion des citoyens au retour en dépôt des contenants consignés;</li> <li>f. L’acceptabilité sociale notamment le niveau de plaintes lié au bruit ou l’emplacement;</li> <li>g. La performance environnementale (déplacements clients, déplacements opérateurs, etc.);</li> <li>h. La performance opérationnelle (capacité de recyclage des matières, temps d’attente, etc.).</li> </ul> </li> </ul> <p>Q : Madame Mouchon demande si les contenants produits hors du marché québécois, est-ce que ces derniers vont être récupérés ?</p> <p>R : Madame Charron répond que si les contenants sont achetés au Québec alors oui. En revanche, si quelqu’un a voyagé et a acheté son contenant à l’extérieur, alors non.</p> <b>ÉTAPES DE RÉALISATION</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Confirmer les intentions des différentes parties prenantes vis-à-vis des pilotes</li> <li>2. Développer les cahiers de charges des pilotes</li> </ol>	

<b>Objet</b> Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> <b>23 mars 2023</b>
Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
<p>3. Approbation des projets pilotes par les comités de pilotage interne et externe</p> <p>4. Lancement et suivi des projets pilotes</p> <p>5. Finaliser les projets pilotes et communications</p> <p><b>7 PROJETS PILOTES RETENUS EN PHASE 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de dépôt à Granby</li> <li>• Kiosque à Châteauguay</li> <li>• Récupération en magasin Maxi Papineau</li> <li>• Annexe SAQ Dépôt à Terrebonne</li> <li>• Centre de dépôt à Cap-de-la-Madeleine (3 détaillants)</li> <li>• Centre de dépôt en région à Mont-Laurier</li> <li>• Récupération en milieu urbain avec Les Valoristes</li> </ul> <p>*Un 8<sup>e</sup> projet potentiel a été abandonné en cours de route (enjeu au niveau de l'obtention du permis adéquat auprès de la municipalité)</p> <p><b>PRINCIPAUX CONSTATS DE LA PHASE 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de retour de contenants actuellement non consignés est resté relativement faible tout au long des pilotes (un peu plus de 7 %).</li> <li>• Le taux de retour des contenants de cartons est demeuré très faible (moins de 0,6 % de tous les contenants).</li> <li>• La manutention et le transport des contenants de verre récupéré et broyé par des récupératrices automatisées (RA) nécessite l'utilisation d'équipements spécialisés dû au poids et à la nature coupante de la matière.</li> <li>• La motivation des opérateurs au point de retour est essentielle à la performance et au bon fonctionnement de ceux-ci.</li> <li>• La rareté de la main-d'œuvre a un effet direct sur la qualité du service de récupération des contenants.</li> <li>• Il est possible, grâce à l'évolution technologique des récupérateurs automatisés, de gagner en autonomie (temps de fonctionnement sans intervention humaine). Toutefois, une intervention humaine occasionnelle demeure nécessaire pour assurer un bon fonctionnement.</li> <li>• Le nombre de postes de récupération disponibles sur un site (nombre de RA ou de postes d'accueil):</li> <li>• Augmente la capacité de récupération globale du site;</li> <li>• Diminue les lignes d'attente en périodes fortement achalandées;</li> <li>• Diminue la vulnérabilité face aux pannes et aux interventions d'entretien des récupératrices automatisées.</li> </ul>	

<b>Objet</b> Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> <b>23 mars 2023</b>
Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
<p><b>Q</b> : Madame Mouchon demande l'objectif de la récupération du verre.</p> <p><b>R</b> : Madame Charron explique que pour tous les récupérateurs automatiques, le verre est broyé. Il y a un comité de surveillance du contenant transition des CRM (contenants remplissage multiples). Les brasseurs ont fait de gros investissements pour cette flotte et pour les usines aussi. Les CRM ont un montant de consigne différent étant donné que ce sont des dépôts « privés ».</p> <p><b>CE QU'ON RETIENT POUR LE DÉPLOIEMENT DU FUTUR SYSTÈME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation d'équipements automatisés pour l'identification, la compression, l'établissement de la valeur du remboursement et le paiement électronique des contenants consignés est l'avenue à privilégier.</li> <li>• Le recours aux technologies de récupération doit être privilégié, quelle que soit la nature du point de collecte ou de l'opérateur.</li> <li>• La communication aux citoyens doit être plus importante et plus régulière. Les équipements automatisés peuvent servir d'interface de communication pour accompagner le citoyen (contenant non consigné ou non accepté, valeur de la consigne, etc.).</li> <li>• L'implication des municipalités du Québec tôt dans le processus de conception du nouveau système de consigne est la clé pour développer une approche intégrée et efficace au contexte urbain.</li> </ul> <p><b>PHASE 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui est l'AQRCB?</li> <li>• Partenariat en cours avec l'AQRCB pour la réalisation de la phase 2 des pilotes <ul style="list-style-type: none"> <li>i. incluant le maintien du comité de pilotage réunissant les parties prenantes et RECYC-QUÉBEC.</li> </ul> </li> <li>• Objectif : réaliser de nouveaux apprentissages, notamment en testant de nouveaux équipements et en réalisant un pilote en milieu densément peuplé. <ul style="list-style-type: none"> <li>j. Participation de RECYC-QUÉBEC à une étude réalisée par l'AQRCB sur la transition du contenant à remplissage multiple (CRM) dans le système modernisé de consigne élargie;</li> <li>k. Élaboration d'un guide à l'intention des municipalités afin de faciliter l'aménagement des lieux de retour;</li> <li>l. Collaboration avec l'AQRCB pour de nouveaux projets pilotes.</li> </ul> </li> <li>• État d'avancement :</li> </ul>	

<b>Objet</b> Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> <b>23 mars 2023</b>
Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>m. Poursuite du pilote avec la coopérative Les Valoristes Montréal confirmée jusqu'au 31 mars 2023.</li> <li>n. Projet pilote avec récupératrice automatisée: <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Test du kiosque de Machinex à Victoriaville.</li> </ul> </li> <li>o. Projets pilotes en zone densément peuplée: <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Deux sites à Québec (St-Roch et Limoilou) afin de tester le concept de « bag drop ».</li> </ul> </li> <li>p. Des discussions sont en cours au sujet du potentiel développement d'un 3<sup>e</sup> pilote en zone densément peuplée (Montréal ou Québec).</li> </ul> <p><b>DÉPÔT DE SACS :</b></p> <p><b>Fonctionnement (comme les stations de Limoilou et St-Roch)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Création d'un compte client via onconsigne.ca</li> <li>b) Le citoyen peut utiliser ses propres sacs (formats recommandés)</li> <li>c) Envoi postal d'étiquettes ou impression via une imprimante chez un détaillant local (Code QR associé au compte client)</li> <li>d) Scan du code QR associé au compte client pour débarrer la porte du conteneur</li> <li>e) Décompte des sacs au centre de Plessisville et remboursements par transfert interac via l'application mobile dans les 5 jours ouvrables (minimum \$ requis)</li> </ul> <p><b>Q :</b> Madame Boutin explique qu'elle a expérimenté ce système. Elle indique que les collants ne collent pas sur tous les sacs.</p> <p><b>Q :</b> Madame Alarie fait aussi part de son expérience avec la consigne, avec les stations dans Limoilou et St-Roch. Elle n'a pas pu utiliser les stations. Elle soulève donc le fait qu'il faut que ce soit important de s'assurer que les équipements fonctionnent.</p> <p><b>R :</b> Madame Charron explique que ce sont ce genre de commentaires qui sont très importants pour le projet pilote.</p> <p><b>CENTRE DE DÉCOMPTE :</b></p> <p><b>Décompte de la matière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les sacs récupérés à Québec sont apportés à Plessisville</li> <li>b) Un employé entre les informations du client, ouvre le sac et dépose le contenu sur un trieur</li> <li>c) Le décompte et le tri sont effectués, les contenants sont compactés et tombent dans des bacs le long d'un convoyeur, selon leur matière</li> <li>d) Les contenants sont remis à un récupérateur</li> </ul>	

<b>Objet</b> Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> <b>23 mars 2023</b>
Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
<b>Plus d'info :</b> <a href="http://Onconsigne.ca">Onconsigne.ca</a> <a href="http://AQRCB.org">AQRCB.org</a>  <b>Q :</b> Monsieur Roberge demande si RECYC-QUÉBEC a d'autres projets sur la réduction à la source des produits à usage unique ?  <b>Q :</b> Madame Asselin rappelle les efforts mis pour la réduction des produits à usage unique avec le CRE, mais aussi avec une entente avec la Patente et les Valoristes.	
<p>- <b>Échange sur des demandes de sujets à l'ordre du jour</b></p> <p><b>a Présentation des règles de fonctionnement– Monsieur Marier-Dionne et Monsieur Caron - 20 min</b></p> <p>Monsieur Caron et Monsieur Marier Dionne présentent les différents points du rapport d'étape du sous-comité sur les règles de fonctionnement au CVGMR.</p> <p>Deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter de l'adoption de multiples propositions (présidence, vice-présidence, coordination...) au mois d'avril.</li> <li>- Discuter des règles de fonctionnement lors d'une prochaine rencontre.</li> </ul> <p>Madame Asselin salue le travail effectué par les membres du sous-comité. Elle est d'accord avec le contenu du rapport d'étape et la démarche proposée. Monsieur Villeneuve et Madame Smith sont intervenus dans le même sens.</p> <p><b>b – Discussion MEMS – tous les membres – 15 min</b></p> <p>Ajouter une heure de rencontre en plus pour la présentation du rapport du MEMS, avant la rencontre régulière du CVGMR du mois d'avril.</p> <p><b>c – Discussion autour du plan d'action et de la rencontre publique – tous les membres - 10 min</b></p> <p><b>Rencontre publique :</b></p> <p>Suggestion de date de la prochaine rencontre publique 31 mai 2023.</p> <p><b>Plan d'action, prochains sujets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une discussion sur l'opportunité de demander une réglementation municipale pour bannir les produits de plastique à usage unique.</li> </ul>	<p>Faire parvenir aux membres le document</p> <p>Ajouter à l'ordre du jour de la prochaine rencontre (entre membres votant-es)</p> <p>Ajouter une heure de rencontre avant la rencontre régulière</p> <p>Bloquer la date. Réserver la salle.</p>

Objet	Date
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	23 mars 2023
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une discussion sur l'opportunité de demander une réglementation municipale pour bannir les produits de plastique à usage unique. La Ville de Québec pourrait présenter les financements donnés à différents organismes locaux à ce sujet. (pour mois de mai ou juin)</li> <li>- Recevoir de la Ville de Québec une présentation sur l'inventaire des équipements / technologies d'échantillonnage ou de mesure en continu (ce qui est implanté à l'incinérateur et ce qui existe dans le monde). Sujet pour l'automne, donné par <i>la Ville de Québec</i>.</li> <li>- Madame Boutin demande un suivi sur les actions ISÉ pour les écoles et écocentres (demandes de sujets à l'ordre du jour pour avril ou mai par exemple)</li> <li>- Monsieur Philippe Robert demande s'il serait possible d'avoir une présentation des données en continu pour les particules filtrables.</li> <li>- Prévoir au printemps des visites centre de tri / Éco centre (en dehors des rencontres régulières)</li> </ul>	
<p>5. Proposition de l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présentation du BAPE sur les résidus ultimes</b></li> <li>- <b>Propositions du sous-comité des règles du fonctionnement</b></li> </ul>	
<p>6. <b>Varia</b> : sujets d'échanges entre membres votant·es uniquement</p> <p>Madame Alarie fait un retour sur les consultations du PMGMR.</p> <p>Dernière étape avec la commission consultative va prendre en compte les rapports. Le PMGMR va être déposé en juin au conseil de la CMQ.</p>	

## ACRONYMES :

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (CMQ)
PMO : Plan de mise en œuvre du PMGMR (Agglomération de Québec)
VQ : Ville de Québec
RAA : Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère
CCME : Conseil canadien des ministres de l'Environnement
MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs
MEMS : Mon environnement, Ma Santé
OGD : Organisme de gestion désigné

ISÉ : Information sensibilisation et éducation
--

AQRCB : Association Québécoise de récupération des contenants de boissons
---